

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 22 mars 2019 à 8 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président (par téléphone)
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente (par téléphone)
Mme Alicia Despins (par téléphone)
M. Jérémie Ernould (par téléphone)
Mme Michelle Morin-Doyle (par téléphone)
Mme Suzanne Verreault (par téléphone)
M. Steeve Verret (par téléphone)
Mme Émilie Villeneuve (par téléphone)
M. Patrick Voyer (par téléphone)

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

Mesdames les conseillères Marie-Josée Savard, Alicia Despins, Michelle Morin-Doyle, Suzanne Verreault et Émilie Villeneuve ainsi que messieurs les conseillers Rémy Normand, Jérémie Ernould, Steeve Verret et Patrick Voyer participent et assistent à la séance par téléphone. Ils peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2019-0516 Convention d'aide financière entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation pour la création d'une nouvelle zone d'innovation et le redéveloppement du secteur portuaire du Littoral Est à Québec - DE2019-085 (Ra-2114)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de créer la fiche PTI 1932009-V pour hausser le niveau de réalisation du Service du développement économique et des grands projets comme suit :
 - Année 2019 : 5 000 000 \$;
 - Année 2020 : 15 000 000 \$;
 - Année 2021 : 15 000 000 \$;
 - Années suivantes : 15 000 000 \$.
- 2° d'autoriser la conclusion de la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation pour la création d'une nouvelle zone d'innovation et le redéveloppement du secteur portuaire

du Littoral Est à Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-0517 Entente entre la Ville de Québec et *Pixel Québec* relative au versement d'une subvention dans le cadre de la *Stratégie de développement économique de la Ville de Québec*, pour la réalisation du projet *Cartoon Connection Canada 2018* - **DE2019-100 (CT-DE2019-100) — (Ra-2114)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Pixel Québec* relative au versement d'une subvention maximale de 100 000 \$ dans le cadre de la *Stratégie de développement économique de la Ville de Québec*, pour la réalisation du projet *Cartoon Connection Canada 2018*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° approprie une somme maximale de 100 000 \$ à même la *Réserve financière d'appui au développement économique*, R.A.V.Q. 297 pour la réalisation de ce projet.
-

La séance est levée à 8 h 38

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir